



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : CAPES interne à affectation locale (CNAL)

Section : Langues vivantes étrangères : anglais

Rapport de jury présenté par :

Valérie LACOR, IGESR
Présidente du jury

Table des matières

Le mot de la présidente	3
Données statistiques de la session 2025	4
Épreuve d'admissibilité : remarques et conseils en complément du rapport du jury du Capes Interne d'anglais	5
Épreuve d'admission : remarques et conseils en complément du rapport du jury du Capes interne d'anglais	7

1. Le mot de la présidente

La session 2025 du concours s'est déroulée dans de bonnes conditions.

La totalité des candidats inscrits aux épreuves étaient des enseignants relevant de l'académie de Guyane qui ont confirmé ainsi leur souhait d'évoluer dans le métier d'enseignant en devenant professeur certifié d'anglais. En permettant une affectation dans l'académie, le concours répond donc à un besoin bien identifié. En effet l'académie de Guyane fait appel à de nombreux professeurs contractuels dans la discipline anglais, notamment dans les secteurs éloignés de Cayenne. Il est à noter que plusieurs lauréats de la session sont des professeurs contractuels qui enseignent dans l'ouest guyanais et dont le profil et le parcours correspondent en tout point au public ciblé par le CNAL. Le jury tient à saluer la bonne préparation et la motivation de ces candidats dont certains auraient tout aussi bien pu figurer parmi les plus brillants lauréats du Capes interne d'anglais sur lequel le CNAL calque ses attendus et son niveau d'exigence.

À l'issue de la session, au regard des résultats, tous les postes ont pu être pourvus. Un candidat a été proposé sur liste complémentaire.

Le jury adresse ses félicitations aux lauréats et invite les candidats malheureux de la session à présenter à nouveau leur candidature. Ils trouveront quelques conseils utiles dans ce rapport ainsi que dans le rapport de jury du Capes interne d'anglais.

Au nom du jury, je tiens à remercier chaleureusement les personnels du service des examens et concours de l'académie de Guyane et du collège Holder de Cayenne, pour leur disponibilité et le bon accueil réservé au concours.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du jury pour leur professionnalisme, la qualité des travaux qu'ils ont menés et leur bienveillance tout au long de la session.

2. Données statistiques de la session 2025

	Session 2025
Nombre de postes	3
Nombre d'inscrits	24
Nombre de candidats non éliminés (admissibilité)	11
Moyenne des candidats admissibles	10,79/20
Barre d'admissibilité	08/20
Nombre de candidats admissibles	7
Moyenne générale des candidats admis (admissibilité + admission) sur liste principale	15,33/20
Barre d'admission	12/20
Nombre de candidats admis	3
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	1

3. Admissibilité

3-1. Points forts

Les membres du jury ont apprécié les qualités suivantes présentes dans la plupart des dossiers :

- **Une bonne connaissance du terrain et des spécificités des élèves** : Les candidats ont démontré une compréhension approfondie et une bonne prise en compte du contexte local guyanais, en particulier des réalités sociales des élèves et des difficultés relatives aux conditions du travail personnel.
- **Une attention portée à la problématique des élèves allophones** : Plusieurs candidats ont relevé les problèmes des élèves maîtrisant peu ou mal la langue française, ce qui témoigne d'une prise en compte des réalités du territoire et de la grande diversité des élèves de la Guyane.
- **Des parcours riches en expériences dans des pays anglophones** : De nombreux candidats ont mis en avant des expériences variées à l'étranger, en particulier aux États-Unis, témoignant d'un bagage culturel susceptible d'enrichir leur enseignement et l'apprentissage des élèves.

3-2. Points de vigilance

L'évaluation des dossiers des candidats a permis aux membres du jury de dégager trois points de vigilance :

- **Un manque de projection sur l'enseignement secondaire** : Des candidats issus du premier degré ont présenté un projet mis en œuvre dans leur classe sans parvenir à envisager une projection dans l'enseignement en collège ou en lycée.
- **Une prise en compte insuffisante de l'école inclusive et des élèves en situation de handicap** : Bien que les besoins particuliers des élèves soient identifiés (élèves ayant des troubles de l'apprentissage, élèves allophones, primo-arrivants, etc.), il y a peu de prise en compte effective de la différenciation.
- **Une approche trop descriptive des séances** : Les candidats se contentent souvent de décrire le déroulement d'une séance, sous la forme d'une succession d'activités, sans expliquer en détail les stratégies et les outils mis en place pour aider l'élève à atteindre l'objectif pédagogique. Il est conseillé aux candidats d'explicitier l'objectif pédagogique / didactique de chaque activité proposée.
- **Quelques dossiers manquant de rigueur dans leur finalisation** : Des pages mal scannées, des erreurs dans l'annonce des annexes peuvent donner à penser que les auteurs ont terminé leur dossier hâtivement sans lui accorder la rigueur nécessaire. La composition du dossier de RAEP est le fruit d'un cheminement qui met en cohérence les compétences construites par le candidat et les compétences attendues d'un professeur du second degré, dans

une proposition didactique réfléchie et éprouvée. Il est fortement recommandé aux candidats de finaliser leur dossier au moins une semaine avant la date de remise afin de bénéficier d'un temps réflexif qui leur permet de préciser plus clairement certaines formulations voire de repérer d'éventuelles coquilles pour une présentation irréprochable du dossier.

4. Admission

4-1. Points forts

Comme pour la phase d'admissibilité, les membres du jury ont apprécié la prise en compte de la spécificité du contexte, des atouts (contexte de plurilinguisme par exemple) comme des besoins particuliers des élèves. Les candidats se sont montrés soucieux de prendre en compte l'hétérogénéité des profils de compétence, en ayant recours à diverses formes sociales de travail.

Les membres du jury ont également apprécié la prise en compte de l'ancrage culturel territorial, qui prend en compte les origines diverses des élèves et de leurs cultures, ainsi que de leur langue maternelle ou d'origine.

4-2. Points de vigilance

Les candidats doivent veiller à ne pas plaquer une démarche préconstruite sur le document qui leur est présenté dans le cadre de la préparation de l'épreuve. La proposition doit émaner d'une analyse fine et universitaire du document, et ne pas être une mise en œuvre « type » sensée correspondre au genre ou à la thématique du document.

Il est conseillé aux candidats d'apporter une attention particulière à la formulation des consignes et aux exemples d'énoncés attendus des élèves. En effet, la cohérence entre la consigne donnée et les attendus est garante de la faisabilité de l'activité. À défaut de consignes précises énoncées en anglais, et sans exemple d'énoncés attendus, les membres du jury ont parfois eu du mal à visualiser la faisabilité ou la pertinence des activités proposées.